

n°

25

**ette info
2023**

Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial
Défiscalisation des dons aux
communes et groupements
forestiers publics pour des
projets forestiers

Sommaire p.2

Sommaire

Zoom | Défiscalisation des dons aux communes et groupements forestiers publics pour des projets forestiers..... p.3-4



ACTUALITÉS LOCALES.....



La visite du préfet en forêt sectionale de Malpertuis
Assemblée Générale
Les formations du Cantal
Les Forêts pédagogiques (3 articles)

15



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.11

Foncier | Webinaires sur les sections de communes

Bois construction | Les fiches thématique bois construction s'étoffent pour mieux accompagner les porteurs de projets !

Bois construction | Des lauréats certifiés Bois des Alpes™ au Prix Régional de la Construction Bois AURA

Bois construction | Pacte bois et biosourcé - Intervention des Communes forestières

Bois énergie | Observatoires Territoriaux Forestiers et observatoire de la forêt française

Bois énergie | Retour sur la journée régionale bois énergie du 15 septembre 2023

Risque | DFCI loi du 10 juillet

Montagne | Débardage par câble et animation territoriale

Environnement | Un outils pour mieux appréhender la richesse de la biodiversité locale

Voirie | Un questionnaire à destination des élus sur les arrêtés municipaux concernant les limitations ou interdictions sur la voirie de compétence communale

Pédagogie | Les Forêts pédagogiques

Vie associative | Arrivée de nouveaux salariés

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALESp.12



Le nouveau Conseil d'Administration

03

Bilan des aides au bois local certifié

Un accord cadre pour les bonnes pratiques dans l'exploitation forestière



07

Le plan de chasse cerf

Vente de bois d'automne



26

Le Conseil d'Administration

Réunion de révision des aménités à Die

La reprise des Forêts pédagogiques



38

Assemblée Générale

Sylvotrophé du Vercors



42

Réunion de l'Assemblée Générale constitutive

Territoir sur le territoire Loire-Forez agglomération



43

Assemblée Générale



63

Les réunions mod'op

L'Assemblée Générale

Formation feux de forêt



73

Assemblée Générale

Vente de bois

Forêt pédagogique de Ayn



74

Le partenariat entre les Cofor et le SYANE

Plan forêt du département et ses 13 mesures

Changement de siège social et d'adresse



Agenda

Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés,
communiquons ensemble sur les réseaux.



@CoforAURA

Zoom

Défiscalisation des dons aux communes et groupements forestiers publics pour des projets forestiers

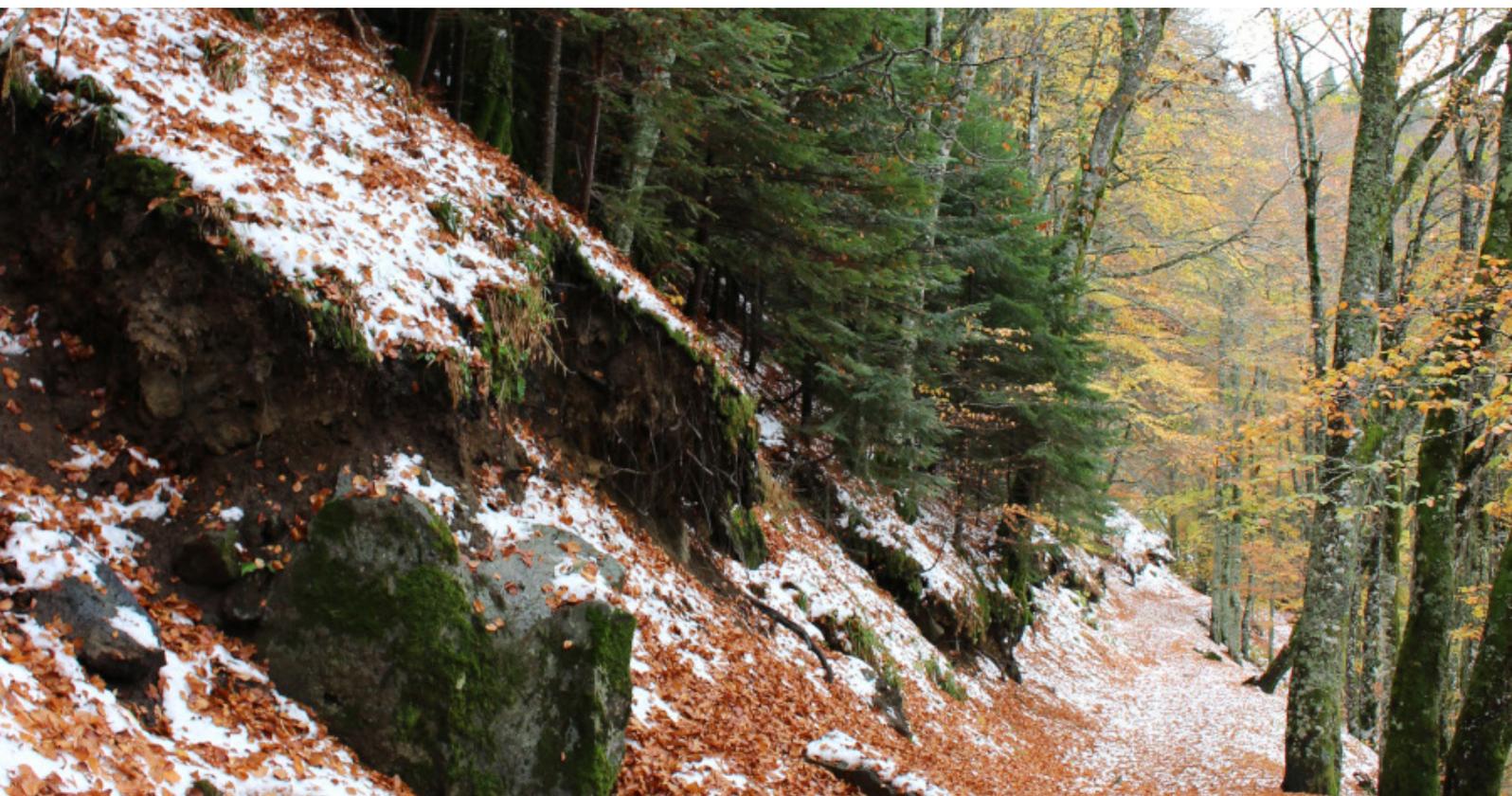
Depuis le 1er janvier 2023, les communes sont éligibles au dispositif de mécénat grâce à des amendements portés par Mme. Vanina PAOLI-GAGIN, Sénateur et Présidente des Communes forestières de l'Aube, avec le soutien de la Fédération nationale des Communes forestières.

Concrètement, la loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022 a introduit une nouvelle disposition fiscale qui offre une déduction d'impôts aux entreprises et aux particuliers pour leurs dons versés aux communes en faveur de la gestion forestière. Le texte précise les opérations de gestion concernées : il s'agit de celles dans le cadre d'une activité d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, d'opérations d'entretien, de renouvellement ou de reconstitution de bois et forêts présentant des garanties de gestion durable [document de gestion arrêté, dont le document d'aménagement prévu pour les forêts des collectivités], ou pour l'acquisition de bois et forêts destinés à être intégrés dans le périmètre d'un document d'aménagement [...].

Cette disposition est également applicable aux dons versés à des syndicats intercommunaux de gestion forestière (SIGF), à des syndicats mixtes de gestion forestière (SMGF) et aux groupements syndicaux de gestion forestière (GSF).

Pour les particuliers, la déduction d'impôts prend la forme d'une réduction de 66 % du montant du don versé sur les impôts sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable, avec report possible de l'excédent sur une période de 5 ans. Pour les entreprises, il s'agit d'une réduction de 60 % du montant du don sur leurs impôts sur les sociétés ou impôts sur le revenu, dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires annuel. Là-aussi, les excédents peuvent être reportés sur 5 ans. Pour que les donateurs puissent bénéficier des réductions d'impôts, la commune ou le groupement bénéficiaire doit remettre un formulaire adapté (cerfa n°11580*04 pour les particuliers, n°16216*01 pour les entreprises).

©Communes forestières Aura



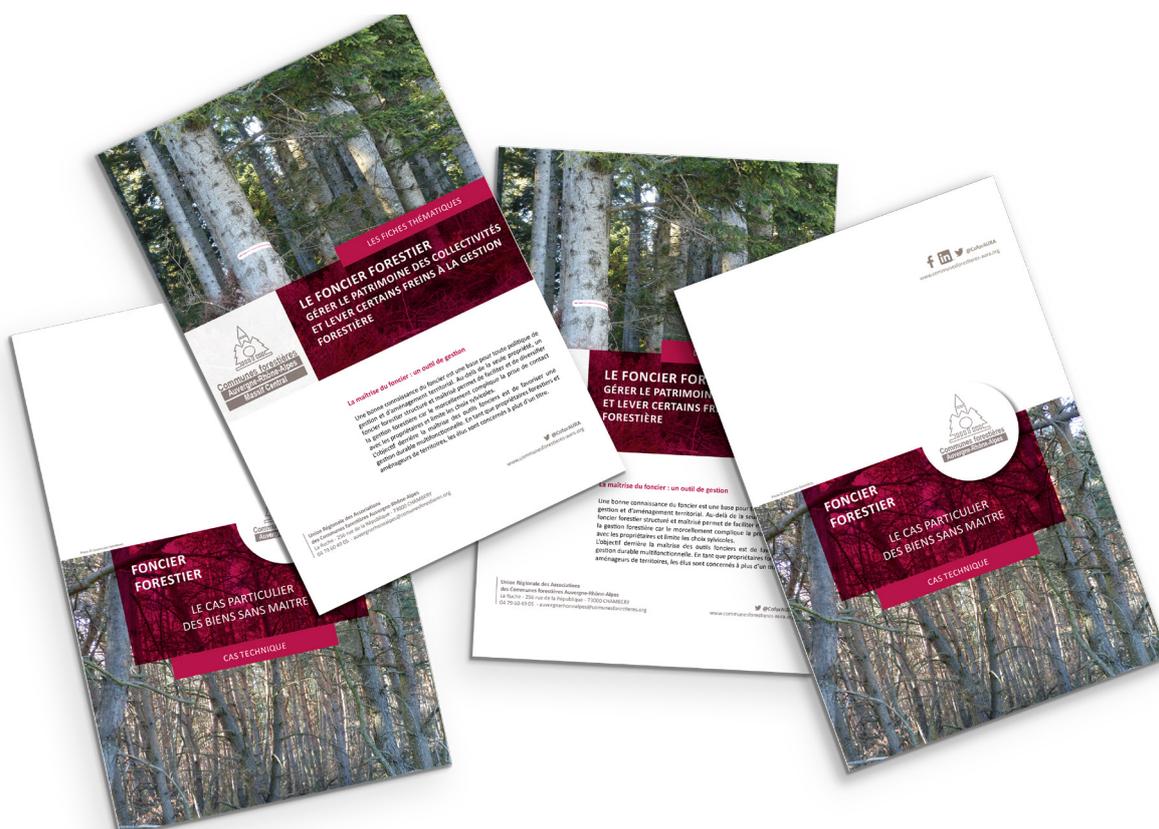
En complément des dons en numéraire, des dons en nature sont envisageables. Ainsi, une personne peut faire don d'une parcelle forestière dont l'estimation sert de base pour le calcul du montant de la défiscalisation. Pour le propriétaire d'une petite parcelle qui souhaite céder son bien à la collectivité, ce qui arrive régulièrement, ce dispositif peut s'avérer plus intéressant qu'une vente classique.

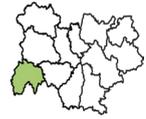
Pour aider les collectivités à s'approprier ce sujet, la Fédération nationale des Communes forestières a rédigé un [guide pratique](#) qui est en libre téléchargement sur le site des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, onglet « Ressources » ou « Nos actions », puis rubrique « Foncier ».

Dans le cadre du foncier forestier, le recours aux dons peut aider la mise en œuvre de démarches foncières plus globales qui s'appuient sur d'autres moyens : achats classiques, application de droits de préférence ou préemption, remise en gestion des biens sans maître, etc. Le réseau des Communes forestières est à la disposition des collectivités pour aider les élus à recourir aux dispositifs les mieux adaptés à leurs divers projets.

Nous mettons à disposition différents documents d'information. Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont par exemple réalisé une [fiche thématique](#) dédiée au foncier forestier qui regroupe les informations essentielles sur les différentes actions que vous pouvez entreprendre en tant que collectivité. Cette fiche générale est complétée par une [fiche plus détaillée](#) sur les démarches d'acquisition des biens sans maître. Ces documents sont accessibles en ligne, à la même rubrique que le document sur la défiscalisation des dons.

Nous accompagnons aussi les collectivités en direct en nous appuyant sur nos propres outils d'analyse des données cadastrales et forestières, développés pour répondre aux besoins spécifiques des élus.





L'équilibre sylvo-cynégétique dans les forêts des Monts du Cantal - Visite du Préfet en forêt sectionale de Malpertuis

Le 10 août 2023, l'Office national des forêts a organisé en présence du Préfet du Cantal, M. Buchaillat, une tournée sur l'équilibre entre la forêt et le gibier (dit équilibre sylvo-cynégétique) dans les forêts publiques des Monts du Cantal. Deux sites ont été visités, la forêt sectionale de Malpertuis (commune de Laveissière) puis la forêt domaniale de Murat. Les Communes forestières ont participé à cet échange technique avec la participation du chargé de mission du Cantal et de l'élu de Laveissière, M. Albisson. L'objectif de cette tournée était de montrer au représentant de l'Etat l'impérieuse nécessité de rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique afin de garantir la gestion durable des forêts des Monts du Cantal dans un contexte d'autant plus difficile que celui du changement climatique. En effet, avec une population de cerf qui ne fait qu'augmenter depuis plus de 20 ans, il a été constaté durant les échanges et la visite en forêt que l'équilibre était rompu. La pression exercée par le grand gibier a entraîné la suppression de la plupart des coupes de régénération en futaie régulière ou des coupes de futaie irrégulière. Pour la commune de Laveissière, l'arrêt des coupes représente 8 830 m³ de bois qui n'ont pas pu être mobilisés durant ces neuf dernières années. Le cerf exerce plusieurs impacts négatifs sur les jeunes peuplements. Il consomme les jeunes plants et les jeunes pousses (aboutissement), il arrache l'écorce des jeunes arbres, soit en frottant ses bois contre (frottis), soit en la prélevant avec les dents sur des sujets même plus âgés (écorçage). Les Communes forestières identifient l'équilibre sylvo-cynégétique comme une priorité de la gestion durable de la forêt et l'adaptation des forêts au changement climatique. Sans l'équilibre, il n'y a pas de gestion multifonctionnelle possible.



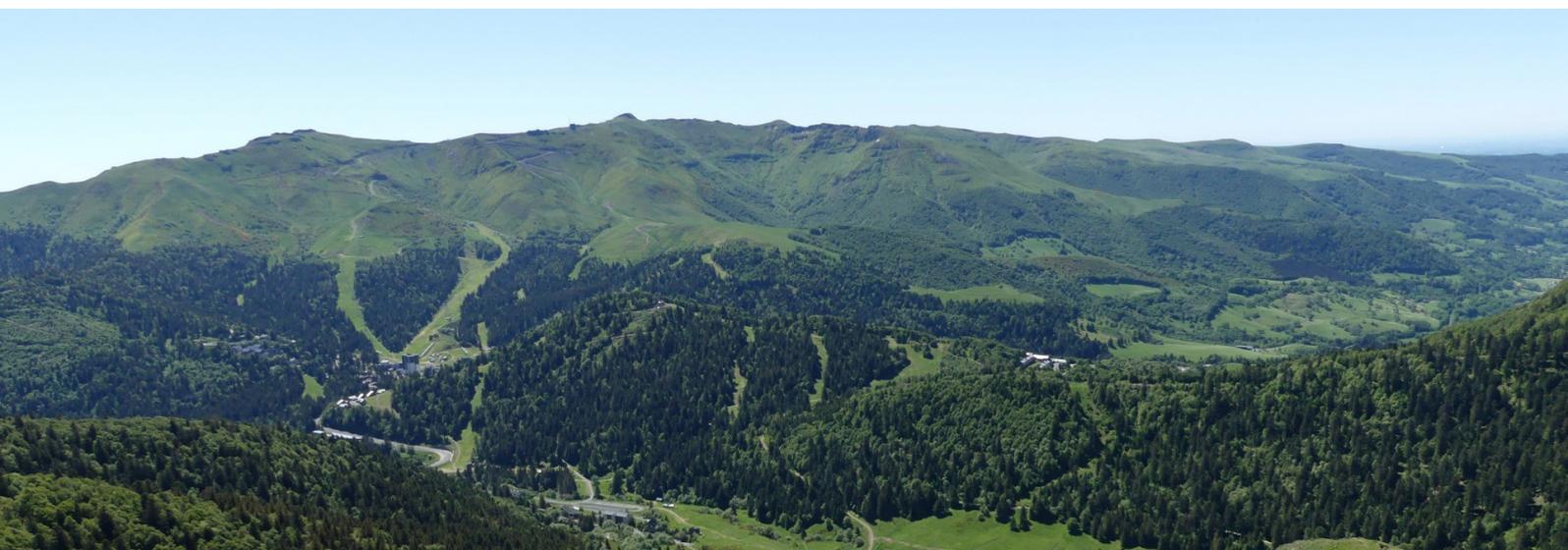
©Hervé Llamas - ONF

Lorsque qu'une situation de déséquilibre est avérée, elle a donc plusieurs conséquences sur les peuplements forestiers :

- La perte de rentabilité de la forêt, et notamment pour les communes propriétaires du fait des coûts financiers liés aux protections indispensables des jeunes plants pour la régénération, l'engrillagement des parcelles devenant systématique, mais n'étant pas une solution viable économiquement et écologiquement parlant ;
- L'absence de garantie de gestion durable sans renouvellement des peuplements avec le risque de perdre la continuité spatiale et temporelle du couvert forestier et de fragiliser l'écosystème et la biodiversité en place ;
- L'impossibilité de mettre en place une sylviculture permettant l'adaptation des peuplements au changement climatique.

La situation constatée en forêt sectionale de Malpertuis est comparable à bien d'autres forêts des Monts du Cantal, mais aussi à d'autres unités de gestion du département du Cantal où l'équilibre est menacé, voire rompu. Pourtant, plusieurs leviers existent pour retrouver cet équilibre, le levier principal étant de faire correspondre les niveaux de prélèvements (attributions pour les plans de chasse) avec le nombre de cerfs présents sur le territoire.

L'Assemblée Générale du Cantal - de 10h à 12h30 le 30 Octobre 2023 à Murat



©Communes forestières Aura

L'Assemblée Générale de l'association des Communes forestières du Cantal aura lieu le 30 octobre à Murat.

L'ordre du jour :

- Actualité de la Fédération nationale des Communes forestières ;
- Validation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2022 ;
- Présentation du rapport moral 2022 ;
- Présentation et validation du rapport d'activités 2022 ;
- Présentation et validation du bilan financier 2022 et du budget prévisionnel 2023 ;
- Présentation et validation du programme d'action 2023 ;
- Élection des membres du Conseil d'administration ;
- Échanges et questions diverses. (Région et ONF)

Les formations du Cantal

- Une formation Défense de la Forêt Contre les Incendies le 3 Novembre 2023 à Laveissière ;
- Une formation foncier forestier le 10 Novembre 2023 à Clavières.

Journée Forêt pédagogique à Clavières

Après la première journée en forêt en octobre 2022, sur le sujet de la faune et la flore, les 22 élèves de CM1-CM2 de l'école de Ruynes-en-Margeride sont retournés au Puech Farrat près de la stèle rendant hommage aux résistants de la Seconde Guerre mondiale. Accompagnés par la maîtresse Aline Planchet et deux accompagnants, Gilles Bigot maire de Clavières, Jean-Marc Boudou maire de Védrines-Saint-Loup et Président des Communes forestière du Cantal, Rémy Cols technicien forestier ONF et Fabien Lamy chargé de mission des Communes forestières du Cantal, les enfants ont pu gravir le Puech Ferrat et atteindre la stèle.



©Communes forestières Aura

Toujours avec l'objectif en tête de rendre visible cette stèle, les élèves, avec les explications de Rémy, ont étudié l'évolution des lieux grâce à différentes cartes. Ainsi, par petit groupe, les enfants ont essayé de se repérer sur les cartes IGN, photo aérienne, carte de l'état-major et carte de Cassini, pour comprendre et décrypter le lieu. Ils ont ainsi pu voir les différentes données que ces cartes permettaient de montrer, avec l'aide des personnes présentes. Par la suite, les enfants se sont réunis et ont à tour de rôle présenté ce qu'ils avaient compris sur les différentes cartes proposées et sur l'évolution du Puech Farrat. En complément un petit cours sur l'orientation et l'utilisation d'une boussole, afin de bien orienter au Nord les supports a été proposé. Après manger, les enfants ont pu dessiner chacun leur carte pour le projet de mise en valeur de la stèle en présence du maire de Ruynes-en-Margeride. Avec le travail du matin, ils ont pu notamment replacer sur leur carte le monument, les arbres environnants, et les chemins d'accès. Couper les arbres, mettre des moutons ou encore sélectionner les arbres arrivés à maturité pour révéler la stèle, autant de proposition et

d'imaginaire que d'enfants présents. Quel sera le projet retenu ? La suite à la prochaine aventure le 13 juin...
Un trésor, une histoire

En se déplaçant autour de la stèle, un petit groupe d'enfants a pu tomber sur une ciste, caché dans un trou. Une ciste est une petite boîte étanche qui renferme des souvenirs. Il est possible d'en prendre une en échange d'une que l'on dépose. Un bon moyen pour les enfants de transmettre leur aventure de la « Forêt fait école » en laissant leur projet. Affaire à suivre...

Journée Forêt pédagogique à Laveissière

Les 12 élèves de CM1-CM2 de l'école de Laveissière se sont réunis le 19 juin 2023 pour la dernière fois de l'année scolaire 2022-2023 sur leur parcelle forestière. Pour cette dernière journée de l'année, Thomas Petit, Technicien Forestier à l'ONF, accompagné d'une stagiaire ; Grégory Rocher, directeur de l'école de Laveissière et Fabien Lamy, chargé de mission des communes forestières du Cantal ont accompagné les enfants.



©Communes forestières Aura

La journée a commencé par un point d'étape sur l'évolution de la parcelle forestière des enfants, autour d'une grande table. Thomas Petit et Fabien Lamy ont échangé avec les enfants sur l'évolution de la forêt, notamment avec les coupes d'arbres réalisées récemment et sur la gestion forestière en futaie irrégulière de la parcelle. Cela leur a permis de comprendre et aussi de donner leur avis sur l'ensemble de ces sujets. Ce moment d'échange a permis de rappeler aux élèves les usages de la forêt (économiques avec l'exploitation et l'utilisation des bois, environnementaux avec la conservation de la biodiversité et sociaux avec l'accueil et sensibilisation du public aux enjeux de la forêt), l'importance de la gestion forestière réalisée par l'ONF et les a fait réfléchir sur le cycle lent et long de la forêt ainsi que sur des sujets plus larges (coupe, régénération naturelle, utilisation des bois en construction, ouverture des peuplements, etc.). À la suite de ce temps d'échange, Thomas Petit a lancé l'activité de cette journée autour de la flore forestière. Les enfants, par groupe de trois, accompagné d'un adulte, ont exploré l'ensemble de la parcelle afin d'observer et de ramasser les fleurs qu'ils trouvaient. Après cette exploration, une pause repas suivie de jeux divers et variés leur ont permis de reprendre des forces avant l'activité de l'après-midi. Après ces moments de pêche et de construction de cabanes avec les branches laissées sur place à la suite de la coupe récente des arbres, les élèves ont pu observer et reconnaître les

différentes plantes récoltées le matin même, grâce aux clés de détermination contenues dans le livre Fleurs sauvages de Christopher Grey-Wilson apporté par Thomas Petit. Trois, quatre, cinq pétales, fleurs en capitule, en grappe, forme des feuilles, etc. Autant de critères pour permettre aux enfants de trouver les noms des fleurs présentes au sein de leur parcelle. Ils ont pu trouver des Sylènes Enflées, des Bugles Rampantes, des Euphorbes des bois, des Digital Pourpres (toxique) et bien d'autres. Ainsi, avec les explications de Thomas Petit, les enfants ont pu reconnaître une trentaine d'espèces différentes et comprendre que les sous-bois regorgeaient de biodiversité. Pour finir la journée, Fabien Lamy a remis aux enfants les livres sur les travaux de la forêt offert par France Bois Forêt. Ils se sont ensuite mis à chercher les Conopodes Dénudés dont le bulbe se mange pour pouvoir goûter et en ramener à leurs parents.

Les grandes vacances sont passées et il est temps pour les enfants de rentrer. La nouvelle saison des forêts pédagogiques arrive, avec toujours l'aide de l'ONF.

Deuxième journée Forêt pédagogique à Clavières

Le 06 juillet 2023 a été le dernier jour de l'année scolaire 2022/2023 en forêt à Clavières. Cette dernière journée s'est déroulée comme toujours sur la parcelle des Forêts pédagogiques, près de la stèle rendant hommage aux résistants de la Seconde Guerre mondiale du Puech Farrat. Les 20 enfants présents de CM1/CM2 de l'école de Ruynes-en-Margeride étaient accompagnés par la maîtresse Aline Planchet aidée de deux parents d'élèves, de Rémy Cols technicien forestier à l'ONF et de Fabien Lamy chargé de mission des Communes forestières du Cantal. Cette dernière journée avait pour thème les prises de mesures en forêt. Rémy avait préparé en amont une fiche d'exercice pour permettre aux enfants de comprendre le déroulé de l'activité et les différents exercices. Ainsi, ils ont pu appréhender la mesure du forestier en mesurant la dimension de leurs pas sur 10 m. Ils ont ensuite pu utiliser cette dimension pour les différents exercices de la journée, accompagnés par les différents encadrants. Le premier consistait à prendre la mesure entre deux arbres grâce à leur pas. Ils ont ainsi pu, accompagnés d'un adulte, comprendre l'utilité d'avoir mesuré leurs pas. Durant ce premier exercice, ils ont aussi vérifié ces mesures grâce à un outil : le double décimètre. Le deuxième exercice, plus complexe, consistait à mesurer la hauteur d'un arbre grâce à un autre outil : la croix du bûcheron. Cet outil se construit à l'aide de deux petites branches de mêmes tailles et se positionne sous l'œil en formant un angle droit. Ensuite, le but est d'avoir dans le champ de vision de l'œil, la totalité de l'arbre. Lorsque l'arbre, du pied à la cime, se superpose avec la branche mis à la verticale devant son œil, il ne reste plus qu'à compter les pas qui nous séparent de l'arbre. Ensuite, les enfants, en multipliant par la dimension de leur pas ont trouvé approximativement la hauteur de l'arbre. Rémy a ensuite pu en début d'après-midi leur montrer le Dendromètre, un outil permettant entre autres de mesurer précisément la hauteur des arbres. Cet exercice a aussi été réalisé sur la stèle. Enfin, le troisième exercice consistait à la mesure du diamètre de trois arbres à l'aide d'un compas forestier. Le principe étant de prendre deux mesures, en croix, à 1.3 m du sol (convention) afin d'avoir une moyenne et pouvoir situer l'arbre dans une classe de diamètre qu'indique l'outil. De plus, ils devaient, en se rappelant des journées précédentes, reconnaître les essences d'arbres. À la suite de ces exercices, les enfants se sont réunis, et ont pu comparer leurs résultats par rapport aux valeurs obtenues grâce aux outils de Rémy. Et le moins, que l'on puisse dire, c'est que nos forestiers en herbe s'en sont bien sortis. Un dernier exercice avant le déjeuner, avec une mire topographique pour vérifier la hauteur de la stèle. Quatre, cinq, six mètres... La mire indique 4.20 m. Allez, le temps est venu de poser les crayons, et de se lancer à l'assaut du pique-nique.

Après cette pause bien méritée, et une démonstration de l'utilisation du Dendromètre, les enfants ont pu accueillir sur leur parcelle Gilles Bigot, Maire de Clavières, Joël Brun, Maire de Lorcières et Paul Antony, fils de Jean Antony qui était devenu Maire de Clavières après les événements de la Seconde Guerre Mondiale du Puech Farrat et le décès du Maire en poste. Il a ainsi écrit pour les enfants une note historique sur ce qui s'est passée à Puech Farrat en 1944. Ils ont pu en amont avec leur maîtresse étudier le texte en classe et préparer des questions. Ainsi, durant l'après-midi, des échanges autour de l'histoire du Puech Farrat et de ce moment de juin 1944 ont eu lieu entre les enfants et Paul Antony. Cette après-midi s'est achevée par une recherche des deux autres stèles mise en place par les familles des combattants de la Seconde Guerre Mondiale.



©Communes forestières Aura

Durant cette journée, les enfants ont pu appréhender les outils du forestier, pour mesurer les arbres grâce à leurs pas et la croix du bûcheron. Manipuler les outils du forestier, les nombres, et se remémorer l'histoire de ce lieu, avec la venue de Paul Antony, quoi de mieux pour finir en beauté la saison des forêts pédagogiques.

Les grandes vacances sont passées et il est temps pour les enfants de rentrer. La nouvelle saison des forêts pédagogiques arrive, avec toujours l'aide de l'ONF. Elle commencera par l'inauguration et la signature de la charte, suivi d'un échange entre anciens et nouveaux élèves pour passer la main.

Actualités régionales



Foncier

Webinaires sur les sections de communes

Sur les 4 029 communes que compte la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 390 sont concernées par au moins une section de commune. [...] [Lire la suite](#)



Montagne

Débardage par câble et animation territoriale

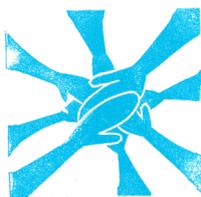
Le jeudi 07 septembre s'est déroulée une journée pour promouvoir le débardage par câble et l'animation territoriale autour de celui-ci. [...] [Lire la suite](#)



Environnement

Un outils pour mieux appréhender la richesse de la biodiversité locale

Un groupe de travail animé par les services de l'Etat associant forestiers publics, privés et associations de protection de la nature. [...] [Lire la suite](#)



Vie associative

Arrivée de nouveaux salariés

[Article 1](#)
[Article 2](#)
[Article 3](#)



Bois construction

Des lauréats certifiés Bois des Alpes™ au Prix Régional de la Construction Bois AURA

Le Prix Régional de la Construction Bois Auvergne-Rhône-Alpes, organisé par Fibois Aura et dont les Communes forestières participent au jury, récompense chaque année des projets intéressants et novateurs en matière d'architecture et de valorisation du matériau bois. [...] [Lire la suite](#)

Les fiches thématique bois construction s'étoffent pour mieux accompagner les porteurs de projets

Pour former et accompagner les élus dans leurs projets, les Communes forestières ont créées des fiches thématiques synthétiques à destination des élus pour les guider, et les aider dans leurs prises de décision [...] [Lire la suite](#)

Pacte bois et biosourcé - Intervention des Communes forestières.

Depuis 2022, notre partenaire Fibois AURA a mis en place sur la région un pacte bois et biosourcé à destination des acteurs de la construction : bailleurs sociaux, collectivités, promoteurs immobiliers, aménageurs, etc. [...] [Lire la suite](#)



Risque

Loi du 10 juillet 2023 : évolutions de la défense des forêts contre les incendies

La loi du 10 juillet 2023 marque une étape importante pour la politique de défense des forêts contre l'incendie. [...] [Lire la suite](#)



Bois énergie

Retour sur la journée régionale bois énergie du 15 septembre 2023

Dans le contexte de la transition écologique et de la place de la forêt dans cette transition, les enjeux autour de la forêt deviennent si importants qu'il est nécessaire d'approfondir nos connaissances sur cette ressource et de mieux connaître nos impacts. [...] [Lire la suite](#)



Voirie

Un questionnaire à destination des élus

L'Union régionale des Communes forestière Auvergne-Rhône-Alpes a lancé début d'année 2023 un questionnaire à destination des élus sur les arrêtés municipaux concernant les limitations ou interdictions sur la voirie de compétence communale. [...] [Lire la suite](#)



Formation - Pédagogie

Les Forêts pédagogiques

Jeudi 26 octobre 2023 à partir de 10h, un webinaire de présentation du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » vous sera proposé. [...] [Lire la suite](#)

Actualités départementales



01

Vente de bois du 8 septembre 2023

Depuis le début de la crise des scolytes, en 2017 les forestiers doivent intégrer une nouvelle donne dans leur campagne de martelage : la proportion croissante de volume dépérissant. [...] [Lire la suite](#)



03

Le nouveau Conseil d'Administration

L'association des Communes forestières de l'Allier, créée en 2016 dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts des Communes forestières de ce département, vient de connaître un changement majeur à sa tête [...] [Lire la suite](#)



38

Assemblée Générale

C'est au début du mois de mai que nous avons tenu notre Assemblée générale ordinaire, à Séchilienne [...] [Lire la suite](#)

Sylvotrophé du Vercors

Ce dimanche 30 juillet, à Villard-de-Lans, s'est tenue la Fête du Bleu. À cette occasion, le Parc naturel régional du Vercors (PNRV) a remis le prix du Sylvotrophée [...] [Lire la suite](#)



43

Assemblée Générale

Depuis sa création en 2019, et en accord avec ses statuts, les Communes forestières de Haute-Loire ont mené des actions locales qui font sens face aux enjeux du territoire altiligérien. [...] [Lire la suite](#)



07

Bilan des aides au bois local certifié

Dans le cadre du bilan du troisième plan départemental forêt bois de l'Ardèche, les chiffres du « bonus bois » ont été publiés [...] [Lire la suite](#)

Un accord cadre pour les bonnes pratiques dans l'exploitation forestière

Le partage des usages sur la voirie publique est un sujet de préoccupation majeur des élus municipaux [...] [Lire la suite](#)

Le plan de chasse cerf

En Ardèche, comme partout en France, la pratique de la chasse est très encadrée [...] [Lire la suite](#)

Vente de bois d'automne

Le mercredi 6 septembre 2023, à partir de 9h30, s'est déroulée la vente de bois d'automne de l'ONF pour l'agence Drôme/Ardèche [...] [Lire la suite](#)



42

Dernière ligne droite avant la création de l'association des Cofor de la Loire

Le 24 juillet 2023, une réunion de préfiguration importante s'est tenue en vue de la création de l'association des Communes forestières de la Loire [...] [Lire la suite](#)

Territoool sur le territoire Loire-Forez agglomération

À la suite de la construction d'une charte forestière de territoire sur Loire-Forez Agglomération, un travail a été entrepris afin de mieux évaluer la ressource disponible en bois énergie sur le territoire et de mettre en face la ressource actuellement utilisée [...] [Lire la suite](#)



26

Le Conseil d'Administration

Pour la première fois depuis l'Assemblée Générale du mois d'avril, le conseil d'administration de l'association départementale des Communes forestières de la Drôme s'est rassemblé [...] [Lire la suite](#)

Changement de cap en forêt communale de Die

Le mercredi 6 septembre 2023 a eu lieu, en mairie de Die, la première réunion dédiée à la révision du plan d'aménagement de la forêt communale de Die. [...] [Lire la suite](#)

La reprise des Forêts pédagogiques

A Die comme à Marsanne, la rentrée scolaire se fait également en forêt ! Les deux écoles ont été intégrées au programme depuis la rentrée 2022. [...] [Lire la suite](#)

Vente de bois d'automne

Le mercredi 6 septembre 2023, à partir de 9h30, s'est déroulée la vente de bois d'automne de l'ONF pour l'agence Drôme/Ardèche [...] [Lire la suite](#)



63

Quatre visites de chantiers en appui aux Modes op'

8 ans après un premier lancement à l'échelle du territoire qui est devenu la communauté de communes Ambert Livradois Forez, l'ensemble des massifs forestiers du Puy-de-Dôme sont en train d'être couverts par la démarche Mode op' [...] [Lire la suite](#)

L'Assemblée Générale

Les adhérents de l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme se sont réunis le samedi 17 juin à Lempdes à l'occasion de leur Assemblée générale [...] [Lire la suite](#)

Formation feux de forêt

L'été 2022 a marqué les esprits avec des feux de forêt d'une ampleur et d'une intensité rarement atteintes [...] [Lire la suite](#)



73

Assemblée Générale

L'Assemblée générale de l'Association des Communes forestières de Savoie s'est déroulée cette année le samedi 3 juin 2023 à Curienne[...] [Lire la suite](#)

Vente de bois

La vente publique de bois du printemps 2023 a été organisée en présentiel le 13 juin dernier [...] [Lire la suite](#)

Forêt pédagogique de Ayn

En 2022, la commune d'Ayn s'est inscrite dans un projet de Forêt pédagogique à travers un programme lancé par les Communes forestières « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». [...]

[Lire la suite](#)



74

Le partenariat entre les Communes forestières et le SYANE

Le SYANE accompagne les communes de Haute-Savoie dans le développement des chaufferies bois [...] [Lire la suite](#)

Plan forêt du département et ses 13 mesures

Le département de la Haute-Savoie a présenté durant l'été son nouveau «Plan Forêt» devant l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois du département [...]

[Lire la suite](#)

Changement de siège social et d'adresse

Le bureau de l'association des Communes forestières de la Haute-Savoie quitte les locaux du département au Pôle Excellence Bois à Rumilly [...] [Lire la suite](#)

Rapport d'activité et de gestion 2022



Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Ruche - 256 rue de la République
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 60 49 05
aura@communesforestieres.org



2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2022
Date de publication
22/09/2023

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032



 @CoforAURA
www.communesforestieres-aura.org

Les publications de la Fédération



À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

[Salon des Maires et des Collectivités locales 2023](#)

La Fédération sera présente, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales. Cette année, notre stand, toujours situé au Pavillon 4 - Développement & Attractivités territoriales (en G21) promet de mettre en valeur toutes nos actions pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Nous vous attendons le 21, 22, 23 novembre à Paris, Porte de Versailles.

[Congrès de la Fédération](#)

Le Congrès s'est déroulé le 4 et 5 juillet au Centre des Congrès des Vieilles Forges dans les Ardennes. Après un circuit de visites organisées au Musée de la forêt à Renwez, consacré à l'exploitation forestière et aux techniques et modes de vie des habitants, les élus ont découvert des opérations de reboisement menées par le Syndicat de triage forestier des Mazures avec une présentation de Philippe Canot, président de l'Union Régionale des Communes forestières Grand Est, et des agents de l'ONF.

[Retour sur 90 ans d'histoire / 1970 - 1980](#)

En 1975, on passe d'un bulletin officiel, qui ressemble à s'y méprendre au Journal officiel de la République française, à la revue des Communes forestières de France qui prend le sous-titre de « Revue des défenseurs des ressources forestières publiques » en 1976. Les combats restent les mêmes sur le morcellement forestier, l'exportation des bois et la volonté de ne pas voir augmenter les frais de garderie.

[Signature de l'avenant à l'accord chêne](#)

Mercredi 12 juillet, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Dominique Jarlier, président de la FNCOFOR et les parties prenantes de la filière forêt-bois, ont signé un avenant sur l'accord chêne adopté en 2022.

[Convention avec l'IGN – L'Observatoire national des forêts](#)

Le 5 juillet 2023, la FNCOFOR a signé lors de son Assemblée Générale une convention cadre de partenariat avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Ce partenariat concrétise 5 ans de coopération technique sur le développement des plans d'approvisionnement territoriaux et renforcera l'implication de la FNCOFOR dans les différents outils développés par l'IGN.

[La lutte contre les incendies de forêt](#)

Dans le cadre d'un programme sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la Fédération a intensifié la sensibilisation et l'accompagnement des maires sur la prévention des risques incendies et sur la réglementation des obligations légales de débroussaillage (OLD) à travers des réunions d'information organisées dans toute la France.

Documents [disponibles en ligne](#) et aussi dans vos boîtes mails.

Nous contacter



**Union régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Alain Meunier - *Président*
Jessica Masson - *Directrice*
06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org
Retrouvez tous les membres de l'équipe
sur la page "Qui sommes-nous" de notre site internet



Ain
VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Bastien Brunet - *Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission de l'Ain*
06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie
715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74150 RUMILLY

Amaury Bain - *Chargé de mission de la Haute-Savoie*
06 61 93 73 49 | amaury.bain@communesforestieres.org



Savoie
256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Lucile Buisson - *Chargée de mission de la Savoie*
06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Valentin Berlioux - *Chargé de mission de l'Isère*
07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org
Stéphanie Cuttat - *Chargée de mission "Un arbre, un habitant en Isère"*
07 67 81 36 83 | stephanie.cuttat@communesforestieres.org



Ardèche
10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Mathieu Soares - *Chargé de mission de l'Ardèche*
06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme
2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Constance Le Lay - *Référente régionale formation et chargée de mission Drôme*
06 46 41 45 18 | constance.le.lay@communesforestieres.org



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
Loire | Allier | Cantal**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Guillaume David - *Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme*
06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org
Mélanie Decherf - *Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme*
06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org
Cécile Martin - *Référente régionale bois énergie et chargée de mission de la Haute-Loire*
06 58 57 59 91 | cecile.martin@communesforestieres.org
Fabien Lamy - *Référent régional bois construction et chargé de mission du Cantal*
06 65 20 07 25 | fabien.lamy@communesforestieres.org



**Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**



CoforAURA

aura@communesforestieres.org
www.communesforestieres-aura.org